



**COMMUNIQUE DE PRESSE :**

**LE PROJET DE REQUALIFICATION URBAINE DE LA PARTIE  
NORD DU CENTRE VILLE D'AULNAY-SOUS-BOIS**

**« Les Chemins de Mitry-Princet »**



4 | La place du centre commercial et du futur équipement



**Contact presse :**

**Bahija FARES**

**Direction des communications**

**Place de l'Hôtel de Ville, 93600 Aulnay-sous-Bois**

**01 48 79 65 46**

**[www.aulnay-sous-bois.com](http://www.aulnay-sous-bois.com)**

**PRIORITE MITRY/PRINCET :  
Le projet de requalification urbaine est lancé**

**Réaffirmé comme une priorité lors du conseil municipal du 10 mars 2011, le périmètre qui s'étend du quartier Ambourget à la route départementale RD115, fera l'objet, d'ici quelques années, d'une mutation en profondeur.**

Véritable levier de transformation urbaine de la partie nord du territoire, ce projet porte les ambitions d'une requalification urbaine, cohérente et maîtrisée. Les objectifs de ce projet ambitieux sont multiples :

- La création et la diversification de l'habitat
- La rétroaction entre les différents quartiers de ville via la requalification de la voirie (dessertes urbaines et piétonnes)
- La création d'équipements publics en relation avec l'augmentation du nombre de ménages et les besoins inhérents à la sociologie du quartier concerné
- La recomposition économique
- La requalification et de tranquillisation de l'espace public ainsi que sa végétalisation

Cette volonté de réaménagement s'inscrit dans les objectifs poursuivis par la Région Ile-de-France dans le cadre du dispositif « Nouveaux Quartiers Urbains ». En décembre dernier, la ville a déposé un dossier de candidature, dont l'examen se fera d'ici l'été prochain. L'opération d'aménagement permettra d'envisager l'aide financière de la Région.

***Une exemplarité environnementale :***

Conformément aux objectifs identifiés dans le cadre de la candidature NQU, ce projet devra être exemplaire en matière de développement durable :

- Dans les différentes étapes de concertation et d'élaboration du projet
- Dans le traitement des espaces publics
- Dans la gestion des futurs chantiers
- Dans le choix des matériaux et technologies utilisés au niveau des constructions ; dans les choix énergétiques retenus.

C'est la perspective d'un véritable éco-quartier qui se dessine.

***Une concertation multimodale :***

Compte tenu de l'ampleur de l'opération d'aménagement proposée, une concertation aux multiformes sera mise en œuvre durant deux mois. Pendant toute la durée de l'élaboration du projet, les habitants ou encore les associations locales seront associés. Plusieurs modalités sont envisagées : un cahier de concertation sera à la disposition des habitants et des associations, accompagné du dossier NQU (Nouveau Quartier Urbain) ; des ateliers spécifiques dans les conseils de quartiers ; une réunion publique de présentation permettra de recenser l'ensemble des acteurs intéressés à l'opération ; des réunions en vue du recueil des différents projets réfléchis sur le quartier (associations, entreprises, commerçants y contribueront) ; une réunion spécifique concernant la future Maison des Services Publics et son programme ; un atelier spécifique en direction des enfants des écoles ; des marches urbaines concernant les circulations douces permettront de recenser sur place les enjeux et les propositions des habitants (minimum une par secteur : Mitry / Ambourget / Savigny et Soleil Levant).

La ville se fera le relais de l'information via ses outils de communication (Oxy/web).

## LES PRINCIPES GENERAUX

